

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-81_2025-DE

Berger
Levrault

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 05 mai 2025

Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Attribution de subventions aux associations N°81/2025

Présents

Nombre de membres

11

Présents

8

Représentés

0

Excusés

3

Votants

8

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

Absents

Vu l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Confrérie des Radeliers de la Loue pour son fonctionnement courant,

Considérant la demande de l'association des Croqueurs de pommes Jura Val d'Or pour son fonctionnement courant,

Considérant la demande de l'association des Vignerons du Haut Val d'Amour pour son fonctionnement courant,

Considérant la demande de l'association les Amis de Vaulgrenant pour la participation aux frais de chantier estival à la restauration du Château de Vaulgrenant,

Considérant le vote du budget en date du 3 avril 2025,

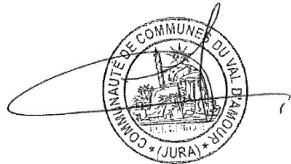
Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 900€ à la Confrérie des Radeliers de la Loue,
- Attribue une subvention de 900€ à l'association des Croqueurs de pommes Jura Val d'Or,
- Attribue une subvention de 900€ à l'association des Vignerons du Haut Val d'Amour,
- Attribue une subvention de 4 750€ à l'association des Amis de Vaulgrenant pour l'organisation d'un chantier estival pour la restauration du Château de Vaulgrenant,

- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Philippe Brochet
Secrétaire de séance

